



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

DFCPAJI_2024_0156

Objet : Marchés n° 24.013 à 24.016 –
Construction d'un bâtiment à usage de
vestiaires sportifs dans le cadre du projet
de rénovation des installations sportives
au stade Dendievel à Tourcoing -
Conclusion

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la
délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 4° ;

Vu l'arrêté DFCPAJI_AR2024_0065 du 03 juin 2024 portant délégation de signature à
Monsieur VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire ;

Vu le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 17 juin 2024 ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant qu'une procédure adaptée a été lancée le 11 mars 2024 en vue de la
réalisation des travaux de construction d'un bâtiment à usage de vestiaires sportifs dans le
cadre du projet de rénovation des installations sportives au stade Dendievel à Tourcoing ;

Considérant le résultat de l'analyse des offres désignant les offres économiquement les
plus avantageuses au regard des critères d'analyse définis dans le règlement de la
consultation ;

DECIDONS

Article 1^{er} : De conclure les marchés n°24.013 à 24.016 avec les sociétés suivantes :

Marché	Lot	Dénomination	Attributaire	Montant
24.013	1	Gros-œuvre étendu	VINCENT BATIMENT	381 372.00 € HT
24.014	2	Charpente / couverture	GENTY	97 573.43 € HT
24.015	3	Electricité courant fort et faible	SATELEC	20 191.52 € HT
24.016	4	Plomberie / sanitaire / chauffage / ventilation	GODIN MAN	70 920,00 € HT

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2024

Application agréée E-legalite.com

Les marchés démarrent à compter de la date de commencement des travaux fixée par l'ordre de service. Ils se termineront à la réception définitive des travaux. Le délai global d'exécution de l'opération est de 7 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service en prescrivant le démarrage.

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution des marchés seront imputées sur le budget communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le **18 JUIL. 2024**



Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER

Publiée sur le site de la Ville le : **18 JUIL. 2024**

REÇU EN PREFECTURE

le 18/07/2024

Application agréée E-legalite.com